



Union des Navigants de l'Aviation Civile

CONTINENTAL SQUARE - 3 place de Londres - BP 12797 - 95727 ROISSY CDG cedex

Tél : 01 48 64 49 29 - Fax : 01 48 64 49 33 - Mail : navigants@unac.asso.fr

www.unac.asso.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT :

Eric CUNNAC
06 84 15 51 52

Roissy, le 7 juillet 2011

EASYJET GREVE MAINTENUE DU 12 AU 13 JUILLET

La réunion de négociation avant conflit, qui s'est déroulée aujourd'hui, n'a malheureusement pas permis de trouver un accord avec la Direction d'EASYJET.

En conséquence, la grève de l'ensemble des équipages de cabine d'Easyjet des bases d'ORLY de CDG et de LYON est maintenue pour les **12 et 13 juillet prochain**.

L'UNAC demande que les équipages de cabine soient normalement **rémunérés** par EASYJET lorsqu'ils sont en **accident du travail ou en arrêt maladie**, aujourd'hui la rémunération des équipages de cabine est abattue de 40 à 45 % lorsqu'ils sont victimes d'un arrêt de travail pour maladie ou accident du travail.

L'UNAC demande que soit négocié un **accord d'intéressement** pour associer les équipages de cabine aux résultats d'EASYJET.

L'UNAC demande que **l'ancienneté** des équipages de cabine soit prise en compte dans la rémunération.

Ce conflit social est légitime, la loi française doit s'appliquer à EASYJET lorsque les salariés sont en maladie ou en accident du travail.

Les progrès sociaux doivent accompagner le développement de la compagnie EASYJET.

**EASYJET NE DEVIENDRA PAS UNE GRANDE COMPAGNIE
SANS SES ÉQUIPAGES DE CABINE.**

